



Lens, le 12 janvier 2011

Communiqué de presse

La région Nord-Pas de Calais et le Musée du Louvre annoncent la création de l'établissement public de coopération culturelle (EPCC) du musée du Louvre-Lens

L'établissement public de coopération culturelle (EPCC) du musée du Louvre-Lens a été créé par arrêté préfectoral en date du 4 décembre 2010, après délibérations du Conseil régional du Nord-Pas de Calais, du département du Pas de Calais, de la communauté d'agglomération de Lens-Liévin et de la ville de Lens et du musée du Louvre.

La création de cet établissement public de coopération culturelle, à caractère administratif, vient traduire la volonté de tous les acteurs concernés de doter le musée du Louvre-Lens d'une structure juridique pérenne et efficace..

L'EPCC du musée du Louvre-Lens présentera de façon temporaire et transversale, une sélection d'œuvres des collections du Louvre, en réunissant ce qui à Paris, est séparé par départements, par écoles, par techniques. Cet ambitieux programme se concrétisera dans les bâtiments du musée : la Galerie du temps, la Pavillon de verre et la Parcours de retour, l'espace des expositions temporaires

Le Louvre-Lens mènera aussi une politique scientifique et culturelle d'envergure fondée notamment sur l'organisation d'expositions temporaires, sur la mise en œuvre d'une politique d'actions d'éducation artistique et culturelle, ainsi qu'une politique visant à favoriser l'accueil du public le plus large, à développer la connaissance des œuvres exposées et à contribuer au développement culturel de la région Nord – Pas de Calais.

Le musée disposera aussi d'un auditorium « La Scène » qui proposera des manifestations culturelles (conférence, débat, spectacle vivant, etc.) en lien étroit avec le musée du Louvre.

Il a aussi pour vocation de concourir à la formation et à la recherche dans le domaine de l'histoire de l'art, de l'archéologie, de la muséographie et de la médiation, et de coopérer avec les collectivités publiques et organismes de droit privé, français ou étrangers, poursuivant des objectifs répondant à sa vocation.

Les missions du Louvre-Lens sont assurées dans le cadre du projet scientifique et culturel défini par l'établissement public du musée du Louvre, en tenant compte de la politique culturelle locale et régionale. Les collectivités locales arrêteront leurs conditions de mise en œuvre en termes de moyens et d'organisation.

L'EPCC du musée du Louvre-Lens tiendra son premier conseil d'administration début février 2011. L'équipe du musée pourra ainsi prochainement se constituer. Le recrutement du directeur est en cours.

A propos du Louvre Lens :

Le musée du Louvre-Lens incarne la politique de démocratisation et de décentralisation menée conjointement par l'Etat et les collectivités territoriales. Né de la volonté commune de la Région Nord-Pas de Calais et du musée du Louvre, c'est le Louvre dans toutes ses composantes et ses activités qui vient à Lens. Un « autre Louvre » résolument tourné vers l'avenir est installé dans un bâtiment à l'architecture volontairement contemporain. Ce nouveau musée sera transparent et riche de nouveautés.

- novembre 2003 – candidature de Lens
- 29 novembre 2004 – choix de Lens, comme ville d'accueil du nouveau Louvre
- 21 janvier 2005 – lancement du concours international d'architecture
- 26 septembre 2005 – choix de SANAA
- 4 décembre 2009 – pose de la première pierre, création de l'EPCC

Le musée ouvrira ses portes au public en décembre 2012.

De plus amples informations sur le projet sont disponibles sur www.louvrelens.fr

Contacts presse :

Région Nord-Pas de Calais : Valérie Cormont
Communication des grands projets
Tél. : 03 28 82 52 64
V.Cormont@nordpasdecals.fr

Musée du Louvre : Anne-Laure Béatrix / David Madec
Tél : 01.40.20.51.10 / 01.40.20.56.98
anne-laure.beatrix@louvre.fr / david.madec@louvre.fr